

## DEMANDE DE MORCELLEMENT

<b>Demandeur</b>	
<input type="checkbox"/> Propriétaire	<input type="checkbox"/> Copropriétaire ( <i>accord de la copropriété à joindre à la demande</i> )
<input type="checkbox"/> Architecte	<input type="checkbox"/> Autre _____ <i>(mandat du propriétaire à joindre à la demande)</i>
Société :	
Nom/prénom :	
Adresse :	
Code postal :	Localité :
Tél :	E-mail :

<b>Propriétaire (si autre que demandeur)</b>	
Société :	
Nom/prénom :	
Adresse :	
Code postal :	Localité :
Tél :	E-mail :

<b>Situation cadastrale</b>	
Adresse :	
Localité :	Lieu-dit :
N°s cadastraux :	
Section :	de
Surface totale :	

**Date :** \_\_\_\_\_ **Signature du demandeur:** \_\_\_\_\_

## Pièces à joindre à la demande (Art. 128 règlement sur les bâtisses)

<input type="checkbox"/> 2 extraits cadastraux avec relevé parcellaire récents (max. 3 mois) <sup>(1)</sup>
<input type="checkbox"/> 2 plans de situation à l'échelle 1/500 renseignant sur :
<input type="checkbox"/> les limites et les contenances des parcelles avant et après morcellement
<input type="checkbox"/> les alignements de voirie
<input type="checkbox"/> l'orientation du terrain

### Le cas échéant :

<input type="checkbox"/> Mandat du propriétaire
<input type="checkbox"/> Accord de la copropriété
<input type="checkbox"/> Extrait de l'acte de propriété (en cas de présence d'une servitude)
<input type="checkbox"/> Plan de mesurage officiel <sup>(1)</sup>

### <sup>(1)</sup> Demande extrait cadastral / plan de mesurage :

www.geoportail.lu

Administration du cadastre et de la topographie

1, Rue Charles Darwin

L-1433 Luxembourg

### Demande de morcellement avec annexes à envoyer à :

Administration communale de Clervaux Service Urbanisme 2, Kierchestrooss L-9753 Heinierscheid	urbanisme@clervaux.lu
--	-----------------------

### Veuillez noter qu'uniquement les demandes dûment remplies et complètes seront traitées.

Les données personnelles recueillies sur ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre dossier par les services de l'Administration communale. Elles sont traitées de manière loyale et transparente conformément au Règlement Général sur la Protection des Données du 25 mai 2018 (RGPD), et conservées la durée nécessaire à ce traitement ainsi qu'au délai d'archivage légal applicable.

En cas de question concernant le traitement de vos données personnelles, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données (DPD) de la Commune de Clervaux à l'adresse dpo@clervaux.lu.